

Module n°8 : Module 8 : Gestion du temps de travail

Objectifs

- **Connaitre et appliquer les** règles de la gestion du temps de travail
- **Permettre** aux managers d'organiser le temps de travail de leur équipe en intégrant la réglementation ainsi que les priorités et contraintes de service

Renseignements complémentaires

Financement

Fonds mutualisés ANFH

Dates

Voir calendrier en annexe

Validité du marché

4 ans à partir de l'attribution du marché

Programme

- Appréhender les aspects réglementaires de la gestion du temps de travail du personnel non médical (journée actualité)
 - les incontournables
 - la durée de temps de travail, les horaires, les tableaux de service, les astreintes...
- Organiser et planifier de manière efficiente le temps de travail du personnel non médical (journées pratiques)
 - évaluation d'une l'organisation existante avec identification des leviers d'optimisation
- Savoir construire un planning dans le cadre d'un cycle de travail (journées pratiques - suite)
 - analyse de la performance d'un cycle de travail
 - conception de cycles de travail et analyse critique

Public

Tout agent en situation d'encadrement

Exercice

2024

Code de formation

AFR 3.05

Nature

AFR

Organisé par

CNEH

Durée

21 heures

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences